

Renseignements sur les dégâts causés par la crue du Doubs du 21 janvier 1910 aux industriels de Baume les Dames
Gendarmerie Nationale
22 Janvier 1910
 (Archives départementales du Doubs)

Format : 176/250
 Marge de 0.04 centimètres

GENDARMERIE NATIONALE

MODÈLE N° 10
 Art. 212
 du décret sur l'organisa-
 tion et le service de la
 gendarmerie.

7^e LÉGION
 COMPAGNIE
 du Doubs
 ARRONDISSEMENT
 de Baume-les-Dames
 BRIGADE
 de Baume-les-Dames
 N° de la Brigade 10
 Du 22 Janvier 1910

PROCÈS-VERBAL
 CONSTATANT

Renseignements
 sur des dégâts causés
 par la crue de la ri-
 vière "Le Doubs" aux
 industriels de Baume
 les-Dames

10^{me} EXPÉDITION

En, transmis par le Commandant de la Brigade
 à M. le Sub. Préfet de Baume-les-Dames

Le 24 Janvier 1910

NOTA. — Lorsqu'il y a lieu de donner un signalement, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures.

Baume. — Imp. BROUHER

Ce jourd'hui, vingt deux Janvier mil neuf cent dix
 à deux heures du soir.

Nous, soussignés, Mesmer (Jean-Baptiste-Etienne-Félicien)
M. des Logis Chef et
Renaud (Jules-Auguste-Joseph)
 gendarmes à piéd à la résidence de Baume-les-Dames, département du Doubs, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une demande de renseignements de M. le Sub. Préfet à Baume-les-Dames, en date du 22 Janvier courant, nous avons recueilli ce qui suit:

M. Herr (Georges), âgé de 33 ans, industriel à Baume-les-Dames, déclare:

« Par suite de la forte crue de la rivière "Le Doubs" qui a eu lieu les 19 et 20 Janvier courant, j'évalue mes pertes, tant pour mon matériel que pour mes marchandises, à une somme approximative de 200,000 francs.

Le chômage forcé de mes ouvriers au nombre de 140, sera d'une durée d'un mois environ.»

Signé: Herr.

M. Sauvegrain (Louis), âgé de 33 ans, industriel à Baume-les-Dames, déclare:

« Relativement à la crue de la rivière "Le Doubs", j'estime les pertes que je subis à une somme approximative de 2,000 francs. Mes 250 ouvriers que j'emploie subiront un chômage de 5 à 6 jours.»

Signé: Sauvegrain.

M. Ropp (Eugène), âgé de 30 ans, industriel à Baume-les-Dames, déclare:

« La crue de la rivière "Le Doubs", qui a eu lieu les 19 et 20 Janvier courant, m'occasionne des pertes pour une somme appro

somme de 20,000 francs.

Les 150 ouvriers que j'occupe, subissent un chômage forcé pendant 8 jours environ.

Signé: Ropp.

Nous avons rédigé le présent en deux expéditions destinées: la 1^{ère} à M^r le Sous-Prefet à Baume-les-Dames, la 2^e à M^r le Capitaine Com^{te} la gen^{erie} de l'arrondissement, conformément à l'art² 298 du décret du 20 mai 1903.

Fait et clos à Baume-les-Dames, les jour, mois et an que dessus.

Ropp.

Le Maire